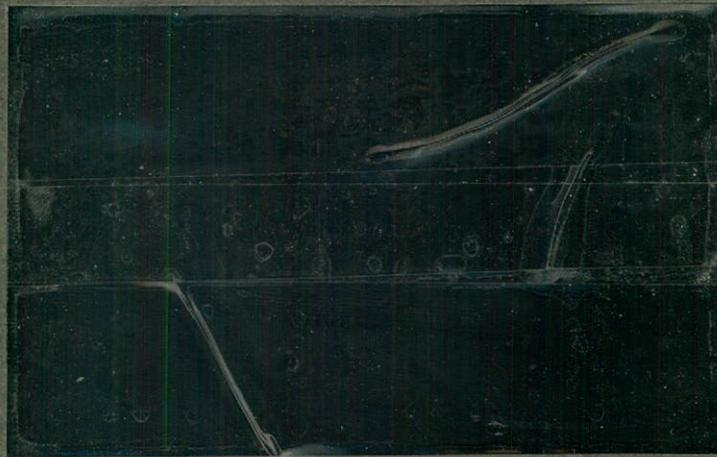


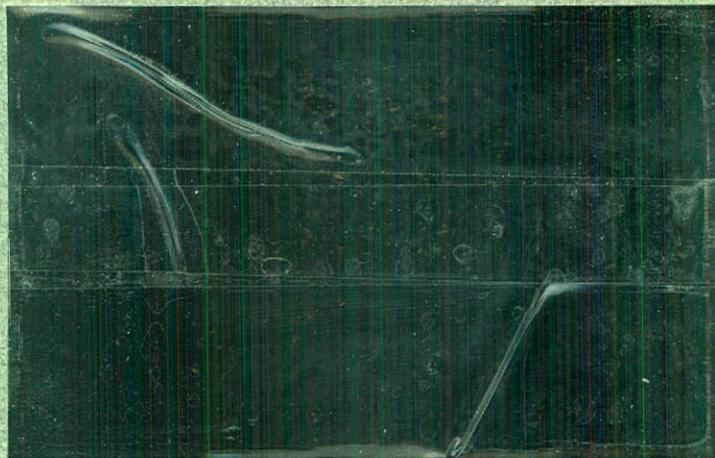
C



desjardins



RECEIVED
JAN 15 1985





LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

Sommaire

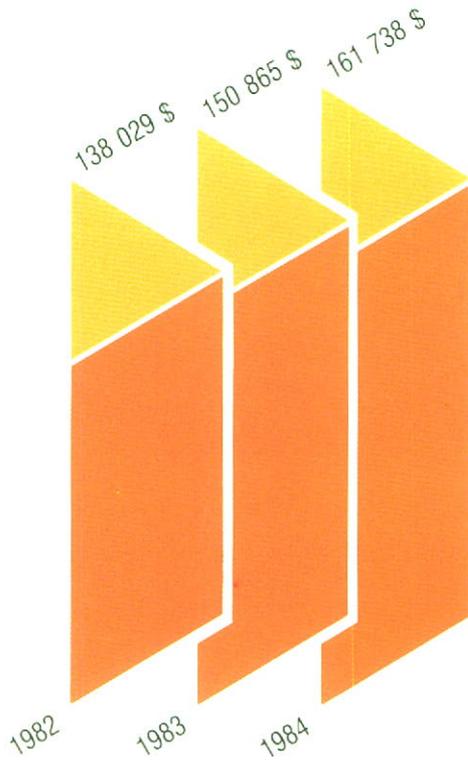
Faits saillants	2
Mission accomplie	4
1984: une année très active	5
La technologie au service du Groupe Desjardins	8
Un outil de gestion: les cercles de qualité	10
La qualité de nos services, un actif précieux	11
Les états financiers	12
Les administrateurs	18
Le comité de gestion, les directeurs	20

ACTIF
sur tous les plans



Faits saillants

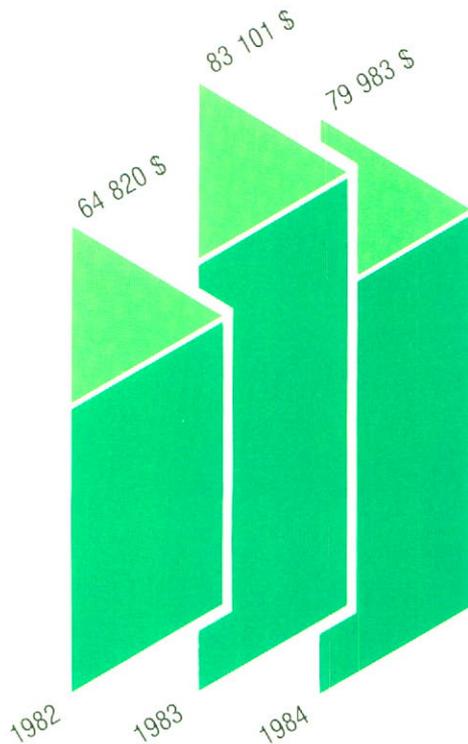
Actif
en milliers de dollars



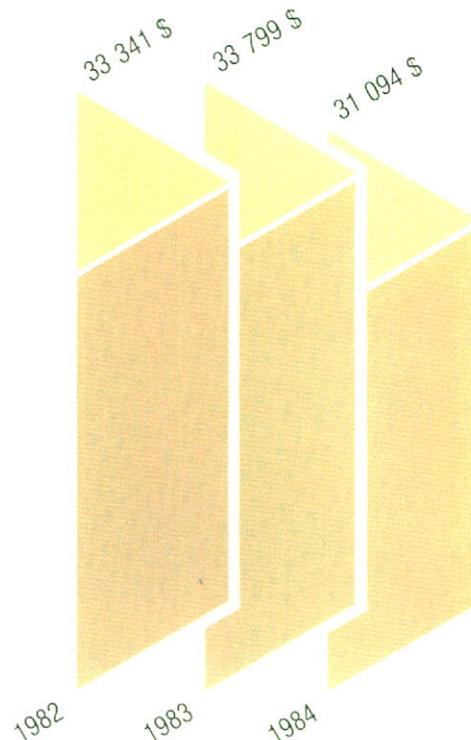
Revenus de placements
en milliers de dollars



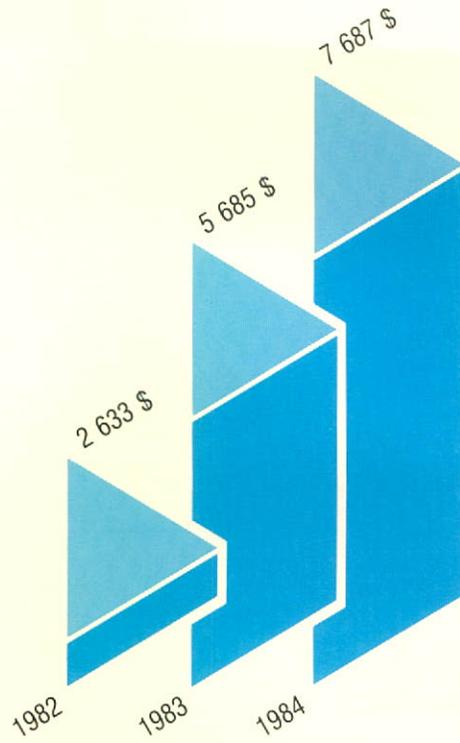
Primes nettes acquises
en milliers de dollars



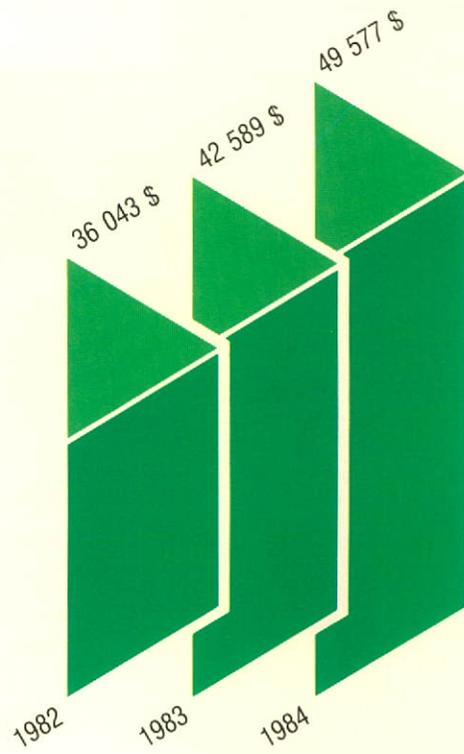
Frais d'exploitation nets
en milliers de dollars



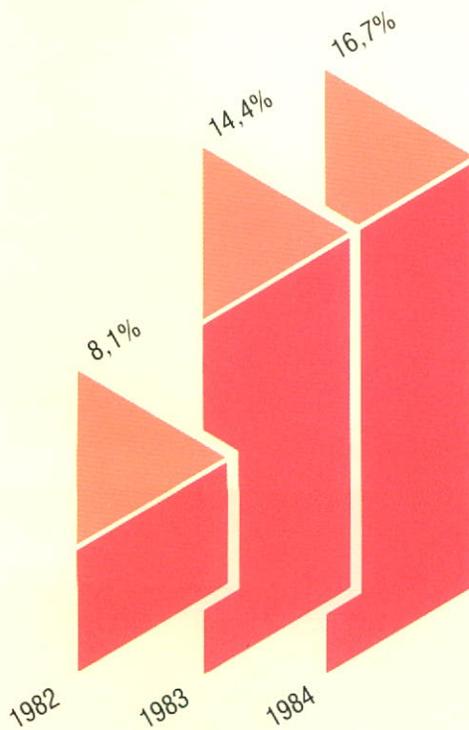
Bénéfice net
en milliers de dollars



Avoir des actionnaires
en milliers de dollars



Rendement sur l'avoir



Mission accomplie

Au moment de quitter la présidence du Groupe Desjardins, Assurances générales (G.D.A.G.), j'éprouve le désir d'exprimer des remerciements à ceux qui m'ont si généreusement appuyé.

En premier lieu, je souhaite m'adresser à ceux à qui j'ai dû parler d'argent... peu de temps après mon arrivée. Les

représentants de caisses populaires ont écouté mon appel avec sympathie et y ont donné suite. Ma demande de capital était importante et sans garantie de succès, mais on a quand même consenti à me faire confiance. Merci!

Les administrateurs du G.D.A.G., et avant eux ceux de La Société d'Assurance des caisses populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances générales du Canada, ont su jouer un rôle conseil éclairé et valeureux auprès de nous. Parfois, nous éprouvions tous un peu de nervosité lorsque l'embarcation prenait l'eau, mais, en tout temps, l'on ressentait cette solidarité réconfortante entre la direction et les membres du Conseil. Merci!

L'équipe de direction relativement jeune a dû faire preuve de clairvoyance, de volonté et d'un sens de responsabilité hors pair pour en arriver là. Je lui suis très attaché et particulièrement reconnaissant. Merci!

Quant aux cadres et au personnel, nous avons, à certains moments, senti leur inquiétude justifiée devant la situation qui se déroulait sous nos yeux. Ces personnes nous sont demeurées fidèles dans

une période critique pour le G.D.A.G. L'on savait, réciproquement, que l'on devait compter les uns sur les autres pour se sortir de cette position périlleuse. Cette épreuve sévère nous aura permis un rapprochement et une meilleure compréhension des contraintes à surmonter. Grâce à l'énergie déployée par ces personnes, nous avons vaincu et ainsi contribué à la bonne qualité de notre image. Merci!

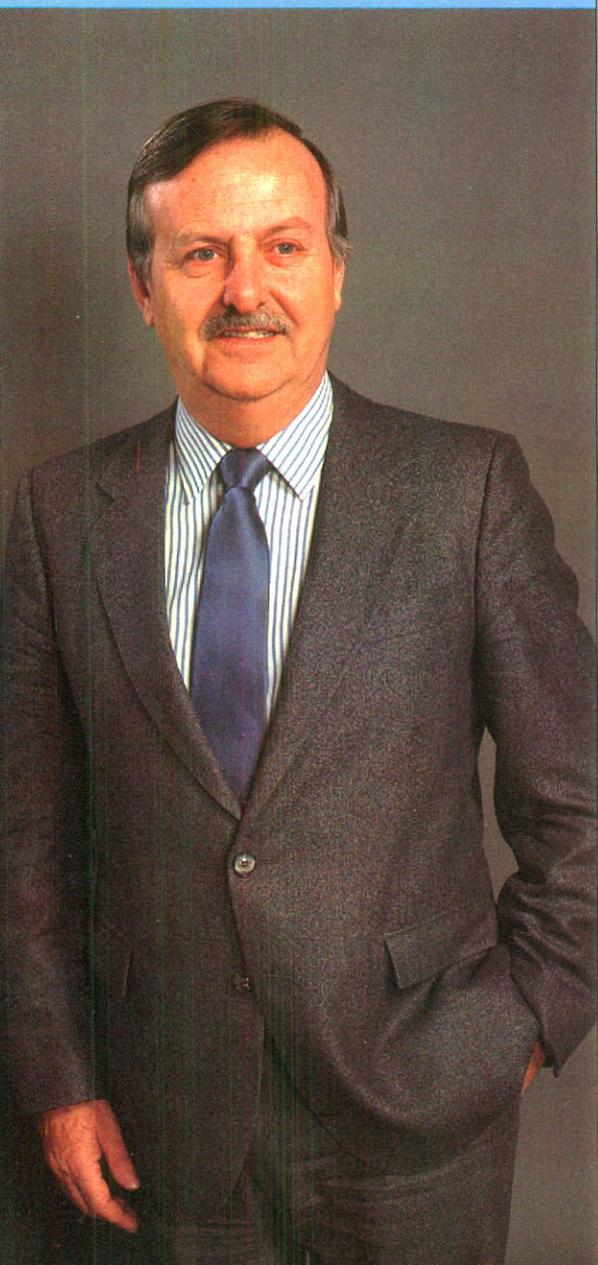
La consolidation chez Desjardins s'accomplit par la Confédération et les Fédérations. Les personnes que j'ai rencontrées à ces niveaux ont été compréhensives, d'un support évident et d'une amitié que j'apprécie. Merci!

Malgré un changement important dans notre orientation de souscription des risques, les courtiers ont su nous accorder leur support. Merci!

Desjardins m'a traité avec égards et j'ai tenté de le lui rendre. À tout événement, je garde, de mon passage ici, un souvenir positif puisqu'il aura contribué à ma propre croissance.



Conrad LeBlanc
Président et chef de la direction



1984: une année très active

Le Groupe Desjardins, Assurances générales, a été particulièrement actif en 1984. Pour une seconde année consécutive, nous avons réalisé un profit sur nos opérations d'assurances.

Le bénéfice net de cette année se situe à 7,7 millions \$, une hausse de 35 pour cent par rapport à 1983.

Quant au rendement sur l'équité, il passe de 14,4% à 16,7%. Ces résultats se comparent avantageusement à ceux de notre industrie.

À l'aube du départ de M. Conrad LeBlanc, il est difficile de ne pas lui rendre hommage pour sa contribution exceptionnelle dans le redressement du Groupe. Une brève comparaison des résultats financiers de 1980 et 1984, permet de constater l'ampleur du redressement effectué.

En 1980, nous avons deux sociétés d'assurances se concurrençant en partie sur les mêmes marchés. Particulièrement l'une d'elles oeuvrait dans un marché hautement spéculatif par rapport à son capital disponible. Les cessions en réassurance quote part représentaient 31% des

primes brutes souscrites et grevaient grandement les résultats. La perte après revenus de placements approchait les 11 millions \$, tandis que les coûts d'acquisition sur les primes nettes souscrites atteignaient 46,5%.

Quatre ans plus tard, nous possédons une société d'assurances ayant unifié ses politiques de gestion et rationalisé ses opérations. Avec le concours des caisses, le G.D.A.G. jouit maintenant d'une capitalisation adéquate et opère à l'intérieur de ses capacités. Les cessions de réassurance ont atteint 10% à des conditions ne pénalisant pas nos résultats. Le profit après revenus de placement est de l'ordre de 12 752 000 \$, alors que les coûts d'acquisition sur les primes nettes souscrites sont de 38,8%. Le bénéfice net de 7,7 millions \$ donne un rendement sur équité de 16,7% et l'avoir des actionnaires totalise 50 millions \$.

Ce parallèle démontre l'ampleur du redressement effectué grâce au courage, à la ténacité et à l'habileté de M. Conrad LeBlanc.

Pour les années à venir, le défi de l'équipe de gestion consistera à maintenir l'entreprise sur la voie de la rentabilité et à exercer un contrôle soutenu sur les opérations. À cet égard, l'année 1984 aura été très active.



Adjoint au président

Notre service juridique a travaillé principalement sur les dossiers de sinistres importants. Il a également entrepris une révision complète du contrat d'assurance globale protégeant l'actif des caisses.



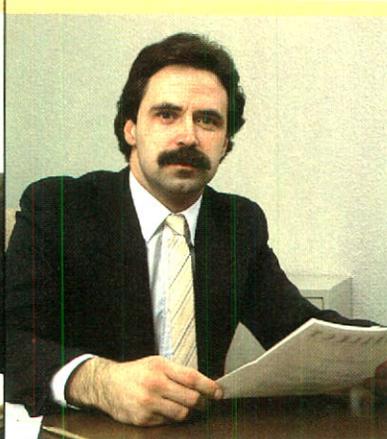
M. André Racine, f.c.a.s., b.i.c.a.
Vice-président Assurances

Les conclusions de ce travail feront l'objet d'une concertation dans le Mouvement Desjardins en 1985.

Vice-président assurances

Nous avons continué d'exercer une vigilance sur la nature des risques souscrits par le G.D.A.G. Les contrats de réassurance ont été renégociés et ajustés à nos nouvelles capacités financières.

De plus, la forte concurrence entre les assureurs a été au centre de nos préoccupations. Nous avons continué à déployer des efforts afin que nos produits soient encore mieux adaptés aux besoins de nos assurés.



M. Daniel Desgagné, ing.
Vice-président Marketing

Vice-présidents exploitation

En 1984, les cercles de qualité auxquels participent nos employés, ont contribué, d'une façon tangible, à l'image de marque diffusée par l'entreprise auprès de nos courtiers et assurés.

Nous avons, sous forme de projet-pilote, relié les bureaux de deux de nos courtiers à notre ordinateur central. Ce

projet nous permettra d'évaluer les économies opérationnelles d'un tel système et d'en percevoir l'effet sur la qualité du service offert à nos assurés.

Considérant le peu de volume souscrit en cautionnement d'entrepreneurs et la faible rentabilité de ce secteur hautement spéculatif, nous avons disposé, en date du 1^{er} janvier 1985, de notre portefeuille. Cette transaction amènera un bénéfice substantiel sur les opérations de 1985.

Vice-président marketing

Bien que nouvelle, cette vice-présidence constitue une importante innovation dans la structure de l'entreprise. Dans les faits, cela se traduit principalement par l'implication du G.D.A.G. au sein de la Société Appui.

Cette société, composée d'assureurs et de courtiers, a pour but de mécaniser les opérations des bureaux de courtiers et de leur offrir un lien informatique avec les assureurs participants. Cette réalisation permettra d'offrir à nos assurés un service de première qualité à des coûts très concurrentiels.

Au plan publicitaire, 1985 visera à positionner davantage le G.D.A.G. comme une institution Desjardins offrant de l'assurance générale. La thématique portera autant sur la prévention que sur la protection des droits de nos assurés lors d'un sinistre.

Vice-président finances

1985 a vu la mise en place d'un système sophistiqué de prix de revient et la mécanisation complète des états financiers. Le système permet donc de recueillir des résultats fiables.

Nous avons élaboré une approche informatique et de bureautique adaptée à nos besoins. Nous envisageons ainsi nous diriger vers un bureau à la fine pointe de la technologie.

Une nouvelle entente a été conclue avec la Corporation Desjardins de traitement informatique visant à la rationalisation de nos coûts.

Soucieux de l'importance du travail d'équipe, nous avons mis sur pied en 1984, un plan de consolidation à ce chapitre.

En terminant, nous aimerions remercier notre personnel qui, par son sentiment d'appartenance et son dévouement a permis le développement de l'entreprise. Notre avenir est intimement lié à sa participation.

Les efforts des différents secteurs de l'entreprise démontrent toute l'attention que nous apportons à la gestion de l'entreprise. De ce fait, nous entendons, par tous les moyens,

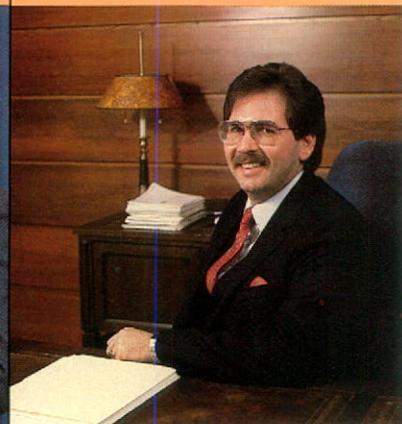
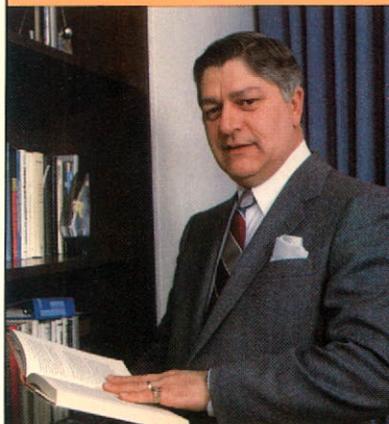
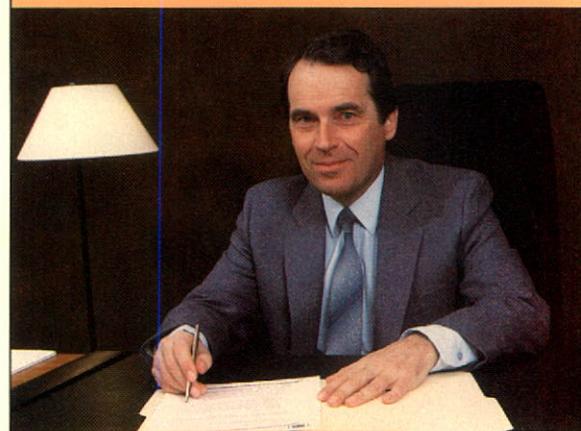
conserver l'estime et la confiance que la Confédération et les Caisses nous ont témoignées au fil des ans.



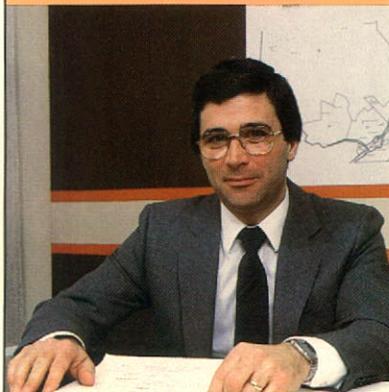
John Harbour
Directeur général

M. Pierre Bornais,
c.r.
Adjoint au
président
Secrétaire

M. André Deschênes, b. adm. aff.
Vice-président Exploitation (est)



M. Yvan Paradis,
a.i.a.c.,
b. comm. II.I.
Vice-président
Exploitation
(ouest)



M. Jean Landry, c.a.
Vice-président Finances

La technologie au service du Groupe Desjardins, Assurances générales

Le marché des plus concurrentiel que nous traversons depuis quelques années nous a amenés à faire face à des défis d'ordre économique et commercial sans précédent. Nous nous devons de mettre à l'épreuve nos capacités d'innovation.

Compte tenu du rythme accéléré de leur évolution, l'utilisation des nouvelles technologies représentait une opportunité unique et ceci, particulièrement en matière de rationalisation des opérations entre les assureurs et leurs courtiers.

Dans le but de vérifier que cette approche stratégique était adéquate, nous avons réalisé auprès de notre réseau de distribution une étude sur les intentions de nos courtiers en matière d'automatisation. Nous avons pu constater, entre autres, que la majorité des courtiers voyait d'un oeil positif l'implantation d'une telle approche.

Dans cette optique, le Groupe Desjardins, Assurances générales, en 1984, a concrétisé sa volonté d'innover en participant à la mise sur pied, au printemps dernier, de la Société Appui, un accomplissement dont nous sommes fiers.

Cette société, propriété à 50% du Regroupement des courtiers d'assurances informatisés Inc. (R.C.A.I.) et à 50% d'un consortium d'assureurs dont nous faisons partie, a pour mission de développer, d'uniformiser et de faire évoluer une approche informatique en matière de gestion de bureau de courtage.

Dans une seconde étape, il est prévu que cette approche débouche sur un lien informatique entre les assureurs du consortium et les courtiers. Ceci permettra de rendre le travail des courtiers beaucoup



Des partenaires dans la Société Appui (de gauche à droite): M. Gilles Laporte, Président de Calculus Logicon, M. Normand Coutu, Président de la Société Appui et Directeur général, Les Assurances Trudeau et Associés Inc. et M. Daniel Desgagne, Vice-président marketing G.D.A.G.

plus rapide et efficace tout en rationalisant nos coûts d'opération.

Compte tenu de la très grande importance que revêt l'ensemble de ce projet, il devenait primordial de préparer le terrain à l'implantation du lien de communication.

Afin de nous familiariser avec cet environnement relativement complexe et faire bénéficier la Société Appui d'une expérience de communication, nous avons mis sur pied un projet-pilote avec deux de nos courtiers.

De cette manière, nous évaluons d'une part l'impact potentiel d'un tel lien en matière de programmation et, d'autre part, comment l'accès aux données d'assurances, une fois implanté chez nos courtiers, pourrait améliorer leur travail quotidien.

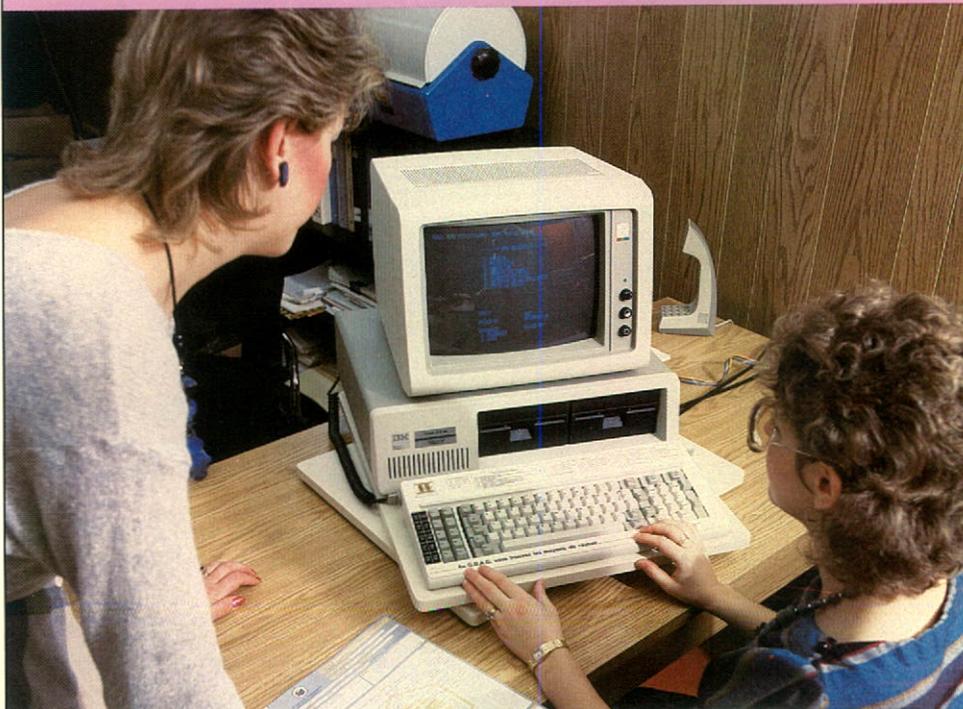
Nous avons donc installé chez ces courtiers un écran directement relié à notre ordinateur central. Ceci leur a permis d'effectuer des interrogations ainsi que des mises à jour sur les polices de leurs assurés.

Nous pourrions même éventuellement penser, dans le contexte de la Société Appui, à imprimer directement des po-

lices d'assurances chez nos courtiers ou permettre, de façon contrôlée, certains travaux de souscription de risque sur place. Tout ceci de manière à rationaliser les coûts par l'élimination de la duplication des tâches dans la relation courtier-assureur.

Nous croyons fermement au succès de ce projet qui, grâce à un travail d'équipe, se traduira par une réduction des primes aux consommateurs tout en améliorant la qualité du service aux assurés.

Nous positionner de manière à faire face avec efficacité au phénomène extrêmement concurrentiel qui prévaut actuellement dans l'industrie, tel est notre objectif.



L'informatisation appliquée chez un courtier

Un outil de gestion: les cercles de qualité

L'une des priorités au Groupe Desjardins, Assurances générales, est de constamment évaluer et améliorer la qualité de ses services aux assurés et courtiers. Pour y répondre, la participation des employés est essentielle et dans cette optique, le Groupe Desjardins a instauré, il y a plus de deux ans, un programme de cercles de qualité. Depuis sa création, il a permis d'obtenir des résultats probants.

lequel a été formé aux techniques d'animation et d'analyse structurée des problèmes, agit comme animateur de son équipe de travail. À l'occasion, d'autres employés peuvent se joindre au cercle comme personnes-ressources, selon les situations étudiées.



Les résultats en 1984

Au cours de la dernière année, 46 projets ont été étudiés par les cercles. La plupart portaient sur les procédures et méthodes de travail. Parmi les recommandations faites, près de 90% ont été acceptées par la direction. Dans les faits, cela s'est traduit, pour les assurés et les courtiers, par une amélioration du service au niveau du délai pour le règlement des sinistres et par des communications plus efficaces avec notre clientèle.

À ce jour, nous comptons six cercles de qualité répartis dans nos deux divisions opérationnelles. Chaque cercle a un champ d'activité circonscrit: règlement des sinistres, service de souscription aux particuliers et aux entreprises.

Mode de fonctionnement

Ces groupes réunissent chacun cinq ou six employés d'un même service. Ils se rencontrent périodiquement pour analyser et recommander des améliorations dans leur unité de travail. Un superviseur,

Un cercle de qualité à l'oeuvre
(souscription des entreprises, division est)



La qualité de nos services, un actif précieux

Le service des sinistres constitue l'un des plus importants secteurs d'une compagnie d'assurance, parce qu'il projette entre autres une image de l'entreprise et de ses compétences. Pour nous, au Groupe Desjardins, Assurances générales, le service de règlement des sinistres représente la pierre angulaire de nos contacts avec notre clientèle. C'est pourquoi nous nous tenons constamment au courant de ses besoins.

Ainsi, à la fin de 1984, le Groupe Desjardins a fait réaliser une enquête d'opinion afin de vérifier la perception de son service des sinistres auprès de ses assurés. Cette étude menée par une firme spécialisée a été faite selon des critères scientifiques. Plus de 400 per-

sonnes ayant eu une réclamation au cours des trois derniers mois de l'année ont été contactées afin de connaître leur appréciation sur la façon dont leur sinistre a été réglé.

Dans l'ensemble, les résultats ont montré un taux de satisfaction très élevé chez notre clientèle; plus de 95% se disent globalement satisfaits ou très satisfaits du Groupe Desjardins, Assurances générales. Cette performance attribuable à nos services des sinistres ainsi qu'à nos cercles de qualité, confirme la pertinence et l'importance de leur travail pour améliorer le service aux assurés et la qualité de nos produits.



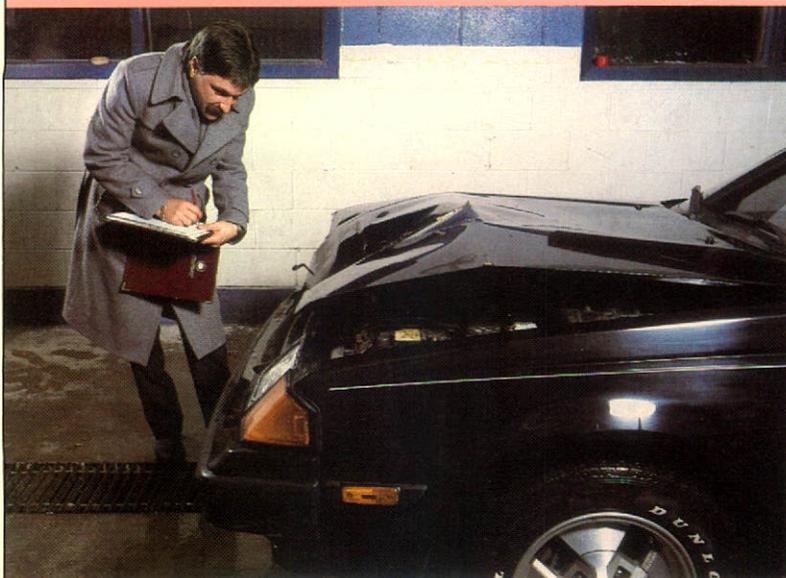
Un but: maintenir la qualité de nos services

Cette enquête a permis également de dégager certains champs d'intervention qui orienteront le travail des deux cercles de qualité rattachés au service des sinistres. Durant la prochaine année, ils étudieront les moyens à prendre afin de renforcer la notoriété du service en ce qui a trait aux délais de règlement, à la courtoisie et à la compétence de notre personnel.

Pour notre personnel affecté à ce service, il s'agit d'un défi quotidien.

Se préoccuper de la clientèle, une réalité quotidienne pour les enquêteurs-régisseurs routiers du service des sinistres.

Une session de travail à la division ouest du cercle de qualité (règlement des sinistres)



Résultats et bénéfices non répartis consolidés

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1984

	En milliers de dollars	
	1984	1983
Primes brutes souscrites	92 184 \$	98 820 \$
Primes nettes acquises	79 983 \$	83 101 \$
Sinistres et frais de règlement nets	48 771	48 847
Bénéfice brut	31 212	34 254
Frais d'exploitation nets	31 094	33 799
Profit sur opérations d'assurances	118	455
Revenus de placements	12 634	10 583
Bénéfice avant impôts sur le revenu	12 752	11 038
Impôts sur le revenu et matérialisation de l'avantage fiscal	5 065	5 353
Bénéfice net	7 687	5 685
Bénéfices non répartis au début	6 217	532
Bénéfices non répartis à la fin	13 904 \$	6 217 \$
Bénéfice net par action	0,77 \$	0,57 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires

Le Groupe Desjardins, Assurances générales

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1984, ainsi que les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1984, ainsi que les résultats de son exploitation de l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 1, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés

Québec

Le 6 février 1985

Certificat actuariel

des provisions consolidées pour polices et sinistres

du Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1984

J'ai fait l'évaluation des provisions consolidées pour polices et pour sinistres du Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, en vue d'établir le bilan consolidé au 31 décembre 1984 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis sur l'exercice terminé à cette date.

À mon avis, le montant des provisions consolidées pour polices et pour sinistres constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices des compagnies et une somme appropriée pour tenir compte de ce passif a été porté à l'état des résultats.

André Racine, F.C.A.S., F.I.C.A.,
Vice-président Assurances

Bilan consolidé au 31 décembre 1984

Actif	En milliers de dollars	
	1984	1983
Placements et liquidités (note 2)		
Obligations, au coût amorti	98 949 \$	94 104 \$
Actions, à la valeur au marché	11 511	16 286
Prêts hypothécaires, au coût	614	1 807
Dépôts à terme et encaisse	21 690	9 263
	132 764	121 460
Montants à recevoir		
Courtiers	9 969	11 291
Réassureurs	633	575
Compagnies réassurées	3	3
Intérêts courus sur placements	2 905	2 613
Impôts sur le revenu et taxes		316
Autres	103	185
	13 613	14 983
Dépôts dans des compagnies réassurées	179	242
Frais d'acquisition de primes reportées	6 490	7 716
Immobilisations, au coût amorti	3 216	3 089
Impôts sur le revenu reportés	5 341	3 214
Autres postes	135	161
	161 738 \$	150 865 \$

Pour le conseil,
Conrad LeBlanc
Roger Desrosiers
Administrateurs

<i>Passif</i>	En milliers de dollars	
	1984	1983
Provisions		
Primes non acquises	34 817 \$	38 485 \$
Sinistres en voie de règlement	61 260	59 540
	96 077	98 025
Montants à payer		
Courtiers	3 255	3 400
Réassureurs	220	339
Compagnies réassurées	10	6
Impôts sur le revenu et taxes	6 860	
Autres	2 702	3 400
	13 047	7 145
Dépôts des réassureurs	3 037	3 106
	112 161	108 276
<i>Avoir des actionnaires</i>		
Capital-actions (note 3)	29 364	29 364
Surplus d'apport	6 401	6 401
	35 765	35 765
Bénéfices non répartis (note 4)	13 904	6 217
Réserve pour placements	(92)	607
	13 812	6 824
Avoir des actionnaires	49 577	42 589
	161 738 \$	150 865 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 décembre 1984

1 – Énoncé des pratiques comptables

Principe de consolidation:

Ces états financiers regroupent les comptes de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada filiale en propriété exclusive.

Frais d'acquisition de primes reportés:

Ces frais comprennent les commissions aux courtiers, la taxe sur les primes et certains autres frais reliés directement à l'acquisition de primes, déduction faite de la contrepartie équivalente reçue des réassureurs. Ils sont reportés et amortis sur la durée des contrats et n'excèdent pas les primes non acquises, déduction faite du coût anticipé des sinistres sur les contrats d'assurances en vigueur à la fin de l'exercice.

Placements en actions:

Conformément à la Loi des assurances du Québec, les actions sont présentées à la valeur au marché. Le gain ou la perte entre la valeur au marché et le coût doit être amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, la différence étant inscrite à «Réserve pour placements».

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants:

Pavage	Amortissement dégressif au taux de 8%
Immeuble	Amortissement dégressif au taux de 5%
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif au taux de 20%
Automobile et camion	Amortissement linéaire sur 2 et 3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail
Système téléphonique	Amortissement linéaire sur 14 ans

Provision pour sinistres en voie de règlement:

Cette provision est basée sur une estimation du coût des sinistres et des frais internes et externes. De plus, elle est majorée d'une somme suffisante pour tenir compte des sinistres survenus avant la fin de l'exercice, mais qui ne sont pas rapportés à la compagnie à cette même date et elle exclut tout recouvrement anticipé du coût d'un sinistre déjà réglé. Un tel recouvrement est imputé aux résultats lors de l'encaissement.

Impôts sur le revenu:

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Les impôts reportés débiteurs résultent principalement de l'avantage fiscal provenant des pertes comptables et du décalage de certains revenus et de certaines dépenses à des exercices futurs. La matérialisation de l'avantage fiscal totalise 3 214 000 \$ (5 353 000 \$ en 1983); le solde net des impôts reportés débiteurs s'élève à 5 341 000 \$.

Surplus réservés consolidés:

Les lois des assurances et les règlements y afférents exigent le réajustement de certains postes de l'actif et du passif.

Le total des ajustements à pourvoir par une appropriation des bénéfices non répartis consolidés serait de 1 587 \$ au 31 décembre 1984.

2 – Placements et liquidités

La valeur du marché des placements suivants s'établit comme suit:

	En milliers de dollars	
	1984	1983
Obligations	97 539 \$	91 149 \$
Prêts hypothécaires	614	1 815

Des obligations pour un montant de 2 284 000 \$ sont déposées auprès d'une institution financière en garantie d'une marge bancaire et auprès du surintendant des assurances en garantie de l'exécution de contrats d'assurances.

3 – Capital-actions

En milliers de dollars
1984 1983

Autorisé:

25 000 000 actions privilégiées, non participantes,
dividende préférentiel non cumulatif, rachetables à la
valeur nominale de 1 \$ chacune

75 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de
1 \$ chacune

Émis et payé:

19 346 800 actions privilégiées	19 347 \$	19 347 \$
10 017 323 actions ordinaires	10 017	10 017
	29 364 \$	29 364 \$

4 – Bénéfices non répartis

Comme il est stipulé dans la Loi créant Le Groupe Desjardins, Assurances générales, les bénéfices non répartis de l'ancienne Société d'Assurances des Caisses Populaires au 31 décembre 1980, au montant de 7 607 000 \$ demeurent réservés jusqu'au 31 décembre 1985 au bénéfice des personnes qui étaient détentrices de polices d'assurances de cette Société au 31 décembre 1980. Cette somme peut être affectée par le résultat des primes souscrites antérieurement à la fusion.

5 – Engagements contractuels

Les engagements en vertu de baux à long terme sont de 10 938 000 \$ jusqu'à leur échéance. Les loyers minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1985	463 000 \$
1986	427 000
1987	525 000
1988	533 000
1989	549 000

6 – Opérations conclues avec des personnes apparentées

Le Groupe Desjardins, Assurances générales et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada sont des institutions du mouvement des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec et, dans le cours normal de leurs opérations, ont effectué des transactions avec les membres du MCPED et d'autres organisations commerciales.

Des placements d'une valeur approximative de 8 830 000 \$ présentés au bilan au 31 décembre 1984 et des opérations bancaires font partie de ces transactions.

D'autres opérations de même nature ont engendré des revenus et dépenses tels que des primes d'assurances souscrites, des intérêts gagnés, des loyers et des dépenses d'informatique.

7 – Événement postérieur à la date du bilan

La filiale a cédé, en date du 1^{er} janvier 1985, la presque totalité de son portefeuille de cautionnements; le profit sur cette opération est estimé à 650 000 \$ déduction faite des impôts sur le revenu de 265 000 \$.



Les administrateurs

1. **M. Conrad LeBlanc,
f.i.a.c.
Président et chef de la
direction
Lévis

2. **M. Roger Desrosiers,
c.a.
Président du conseil
Associé chez Mallette,
Benoit, Boulanger, Ron-
deau & Associés

3. **M. Claude Lépine
Directeur
Caisse populaire Desjar-
dins de Saint-Jacques
Saint-Jacques de
Montcalm

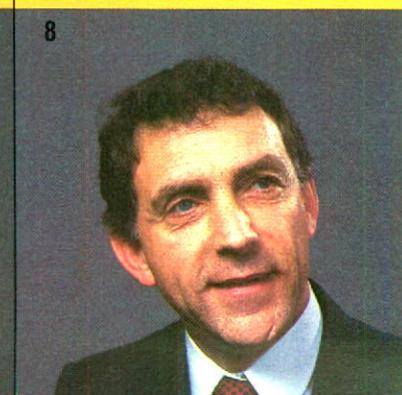
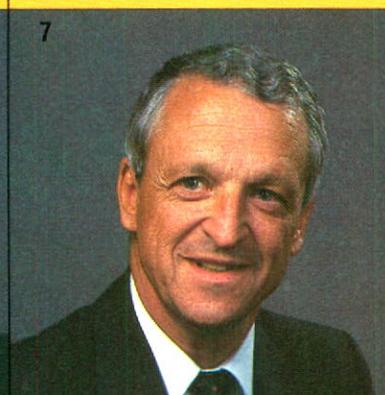
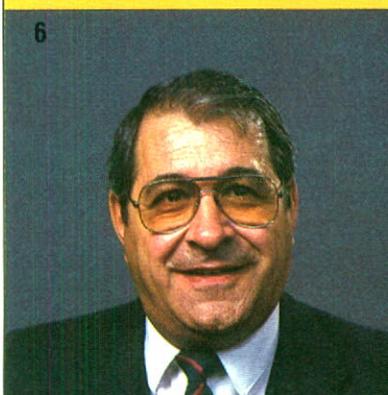
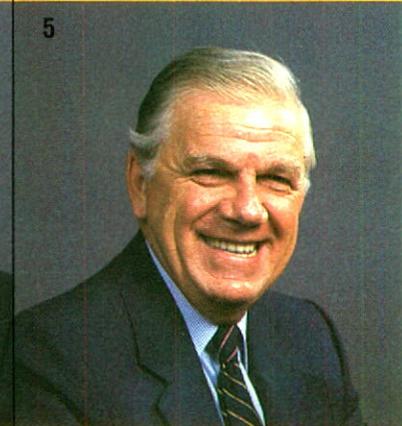
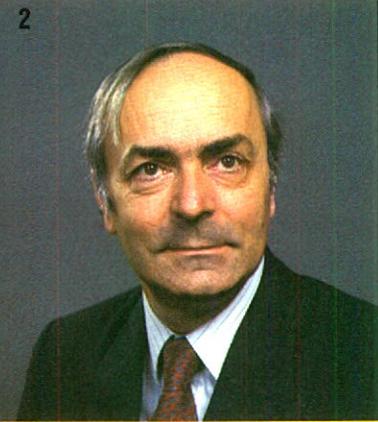
4. **M. Camille Montpetit
Directeur
Caisse populaire Mistral
Montréal

5. **M. Welley Vézina
Surintendant d'usine
Dominion Textile Inc.
Montmorency

6. M. Léopold Auger
Directeur
Caisse populaire Saint-
François d'Assise
Trois-Rivières

7. M. Claude Béland, avocat
Premier vice-président
et directeur général
Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec
Ville d'Anjou

8. *M. Gilles Bouliane
Directeur
Caisse populaire Saint-
Joseph de Hull
Hull



9. M. André Doré
Directeur
École Notre-Dame de
Roberval
Roberval
10. M. Bernard Dufour
Directeur
Caisse populaire Sainte-
Famille
Sherbrooke

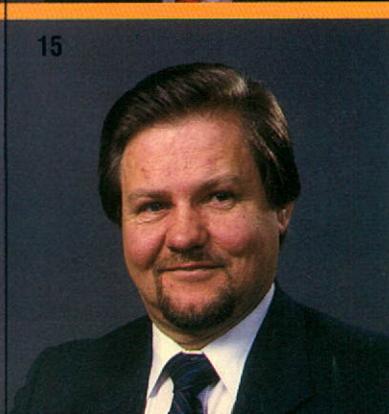
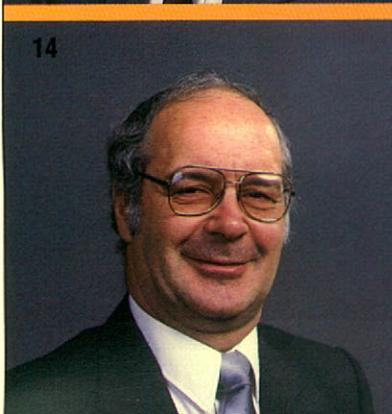
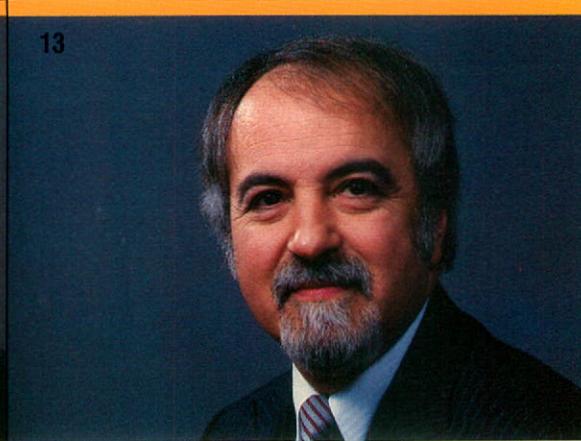
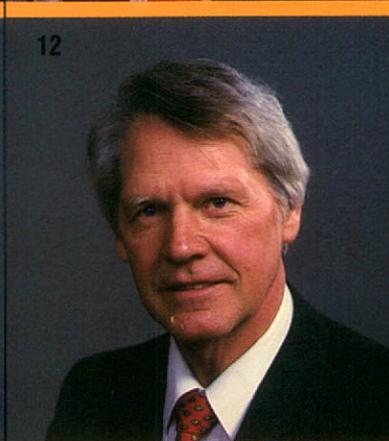
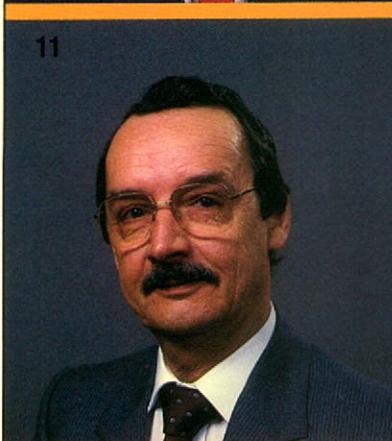
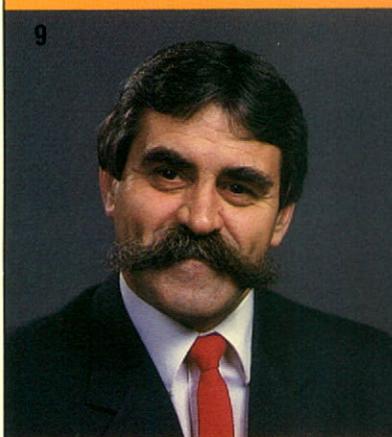
11. M. John Lamy
Directeur
Caisse populaire Gaspé
Gaspé
12. *M. Rosaire Raymond
Président
Transport RPR Inc.
Cowansville

13. *M. Yvon Roberge, b.sc.
Directeur
Caisse populaire Notre-
Dame des Victoires
Montréal

14. M. Léonard Robitaille
Président
Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Abitibi
Directeur
Caisse Populaire Dupuy
Dupuy

15. M. Serge Simard
École Saint-Coeur de
Marie
Baie-Comeau

M. Marcel Valiquette
Directeur
Caisse populaire Nativité
d'Hochelega
Montréal
(absent au moment de
la prise de vue)



* Membre du Comité
de vérification
** Membre du Comité
exécutif



Comité de gestion

Conrad LeBlanc, f.i.a.c.
Président et chef de la Direction

John Harbour, c.a.
Directeur général

Pierre Bornais, c.r.
Adjoint au président et secrétaire

André Deschênes,
b. adm. aff.
Vice-président exploitation
(est)

Daniel Desgagné, ing.
Vice-président marketing

Jean Landry, c.a.
Vice-président finances

Yvan G. Paradis, a.i.a.c.,
b. comm. II.I
Vice-président exploitation
(ouest)

André Racine, f.c.a.s., f.i.c.a.
Vice-président assurances

Les directeurs

M. Réal Baron, f.i.a.c., t.p.i.
Assurance des entreprises (ouest)

M. Paul Bouchard
Assurance des particuliers (est)

M. Jean Carbonneau
Organisation et informatique

M. Réjean Chamberland,
a.i.a.c.
Finances

M. Richard Lagacé, b.s.c.
Assurance des particuliers (ouest)

M. Serge Lessard, b.a.a.
Ressources humaines

M. Michel Mathieu
Sinistres (ouest)

M. Pierre Michaud, f.i.a.c.
Technique d'assurances

M. Gilles Pelletier, t.p.i.
Mise en marché (ouest)

M. Jacques Pelletier, avocat
Sinistres (est)

M. André Plourde
Mise en marché (est)

M. Denis Turgeon, f.i.a.c.
Assurance des entreprises (est)

M. Jean Vaillancourt,
b.sc.act., a.s.a.
Actuariat

Les bureaux d'affaires

Siège social
100, route Trans-Canada Est
Lévis (Québec) G6V 6P9

Division ouest
1, Complexe Desjardins,
bureau 1722
Montréal (Québec) H5B 1B1

Division est
100, route Trans-Canada Est
Lévis (Québec) G6V 6P9

Chicoutimi
475, rue des Champs-Élysées,
suite 203
Chicoutimi (Québec) G7H 5E8

Noranda
138, rue Murdoch, bureau 108
Noranda (Québec) J9X 1E1

Rimouski
92, 2^e Rue Ouest
Rimouski (Québec) G5L 8B3

Sherbrooke
2185, rue King Ouest,
bureau 102
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2

Trois-Rivières
1240, rue Royale, bureau 418
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4J2

